Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 27 (1955)

Heft: 10

Artikel: Lorsque la Haye reçoit les architectes...

Autor: Vouga, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124447

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

directs et permanents en vue d'échanges de renseignements d'ordre théorique et pratique touchant l'exécution des plans de petite construction individuelle bénéficiant d'une aide des pouvoirs publics. Elles envisagent également les possibilités qu'il y aurait d'accroître la production des principaux matériaux, outils et équipements utilisés dans la construction, de manière à créer, si les frais de transport le justifient, un marché élargi capable de répondre aux besoins de tout un groupe de pays voisins.

Le Comité de l'habitat et d'autres organismes internationaux contribueraient, par leur compétence technique, à la solution de certains problèmes intéressant les pays en question. Une aide technique supplémentaire serait fournie par les Nations Unies et les institutions spécialisées, y compris l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), qui offriraient des bourses d'études et de perfectionnement, organiseraient des cycles d'études, communiqueraient des programmes modèles et des projets-pilotes, et fourniraient des experts ainsi que de l'équipement pour les expériences sur le terrain et en laboratoire. Il serait enfin possible d'obtenir de l'aide devant permettre de résoudre les problèmes que pose l'insuffisance des approvisionnements en matériaux, éléments, outils et équipements de construction.

Les représentants des quatre pays directement intéressés ont donné leur adhésion de principe aux conclusions et lignes de conduite exposées dans le rapport. Au nombre des problèmes dont ils ont souligné l'importance figurent le financement d'une production accrue de matériaux et éléments de construction, le financement de chantiers de construction expérimentaux et de chantiers modèles, et la possibilité qu'il y aurait d'organiser et de financer des voyages et bourses d'études en plus grand nombre.

Offres d'assistance

Au cours des débats qui ont suivi, les représentants des pays plus industrialisés ont montré comment, dans certains cas, l'expérience et les connaissances techniques ont permis de résoudre certains aspects des problèmes de construction et de logement ; ils se sont déclarés prêts à mettre ces renseignements à la disposition des pays moins industrialisés. Quelques orateurs ont annoncé que leur pays accueillerait favorablement les administrateurs, techniciens et étudiants qui viendraient en visite d'études, et d'autres ont dit que leur pays envisageait l'envoi d'experts dans les pays moins industrialisés. Ils ont ajouté que ces derniers devaient tout d'abord établir des plans qui permettraient ensuite de déterminer quel type particulier d'assistance le Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe ou les différents pays membres pourraient leur fournir.

Le représentant du Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation (C.I.B.), créé il y a deux ans sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe, a offert de participer à l'organisation de services de recherche et de documentation pour un pays ou pour un groupe de pays voisins.

Les pays et les organisations qui ont participé à la session

Le Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe a tenu sa dixième session. Ont participé à cette session des représentants de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, des zones occidentales d'Allemagne, de la Finlande, de la France, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse, de la Tchécoslovaquie, de la Turquie, de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, de la zone orientale d'Allemagne et de la Yougoslavie. L'Etat d'Israël était représenté à titre consultatif. Les organisations ci-après s'étaient également fait représenter : Organisation internationale du travail (O.I.T.), Confédération internationale des administrateurs de biens immobiliers (C.I.A.B.I.), Confédération internationale des syndicats chrétiens (C.I.S.C.), Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), Congrès internationaux d'architecture moderne (C.I.A.M.), Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation (C.I.B.), Fédération internationale du bâtiment et des travaux publics (F.I.B.T.P.), Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), Union internationale des architectes (U.I.A.), Union internationale des organismes familiaux (U.I.O.F.) et Union internationale de la propriété foncière bâtie (U.I.P.F.B.).

M. Juliusz Gorynski, directeur en chef de l'administration centrale polonaise pour la construction des habitations ouvrières, a été réélu à la présidence du comité et M. A. Johansson, directeur général de la Commission royale suédoise du logement, a été élu vice-président.

(Commission économique pour l'Europe.)

LORSQUE LA HAYE REÇOIT LES ARCHITECTES...

Les Hollandais ont confié à l'opulente cité de La Haye la mission d'accueillir les architectes du monde entier réunis, au nombre d'un millier, pour le quatrième congrès et pour l'assemblée de l'Union internationale des architectes – fondée, on s'en souvient, à Lausanne en 1948.

Au cours d'assises très officielles, les délégués de vingt-six pays accueillent six nouvelles sections dont l'Espagne, le Japon et la Chine (de Mao Tsé-toung) ; ils applaudissent à l'annonce sensationnelle que leur section allemande groupe désormais les architectes des deux zones de l'Allemagne et qu'à l'heure où l'unification de ce pays est le sujet de toutes les conversations internationales, ce problème est résolu pour eux ! Puis ils adoptent à l'unanimité un texte d'une portée considérable, non seulement pour eux, mais pour la communauté tout entière : le Code des droits et devoirs de l'architecte. Ils élisent ou confirment ensuite leur comité exécutif présidé, pour deux ans encore, par M. Jean Tschumi, de Lausanne et, continuant de prêcher par l'exemple, décident enfin de tenir leurs prochaines assises à Moscou en 1957.

L'Unesco a confié à M. Corrêa de Azevedo, chef de la Division des arts et des lettres, le soin de confirmer à l'U.I.A. l'intérêt qu'elle porte à ses travaux. M. de Azevedo, qui a suivi déjà tout les débats du congrès de 1953, à Lisbonne, a conquis l'estime de tous les architectes.

Au cours des cinq jours de congrès, les discussions portent essentiellement sur le problème numéro un d'aujourd'hui : l'*Habitation*. Des documents, rassemblés dans tous les pays au cours d'une enquête commencée il y a deux ans, sont présentés dans une remarquable publication destinée à faire école. L'Exposition internationale d'architecture groupe, au Musée municipal de La Haye, plus de trois cents panneaux consacrés pour la plupart à l'habitation et c'est encore ce sujet que traitent cent projets d'élèves choisis parmi les meilleurs de cinquante écoles d'architecture de tous les continents. De nombreux étudiants, dont une vingtaine de Lausannois venus en car et quelques Genevois, se mêlent à leurs aînés, animent les réceptions et même, parfois, les groupes de travail.

Unanimes et précis, les architectes expriment dans leurs conclusions les exigences essentielles auxquelles doit satisfaire le logement, « celui-ci étant d'ailleurs inséparable des multiples édifices nécessaires à l'exercice de la vie sociale et ne pouvant être conçu que dans le cadre d'unités résidentielles organisées comprenant écoles, centres culturels, magasins, édifices du culte, etc. ». Ils définissent les tâches revenant aux organisations internationales, aux gouvernements « qui ont le devoir de réglementer la construction des habitations pour éviter les abus de l'initiative privée ou le gaspillage des ressources nationales », mais qui « doivent laisser aux architectes la plus grande liberté de création, le progrès dans le domaine du logement ne pouvant résulter que de la recherche permanente qu'ils poursuivent ». Ils attirent enfin, sur les premières expériences d'industrialisation de la construction des habitations, l'« attention des professionnels et des usagers de l'habitat qui ne sont pas encore conscients des avantages, tant économiques que sociaux, qui peuvent en résulter ».

Les discussions alternent avec des conférences et les rencontres avec le recueillement dans les musées et la visite des principales villes de Hollande.

Nulle région ne pourrait être plus propice à l'étude des problèmes de l'habitation. Le logement est la fierté de ce peuple aimablement travailleur et sagement obstiné dont la vie de famille se déroule harmonieusement derrière de larges fenêtres dont nul ne songe à tirer les rideux ni les volets absents. Les maisons de briques claires aux toits plats ont toute la variété que permet la fantaisie de l'architecte sans tomber dans la monotonie que pourraient faire craindre l'ampleur des programmes et la rationalisation de la construction. Les artères et les surfaces vertes sont généralement tracées et à tous les regards s'offrent des ensembles floraux qui feraient la page de couverture d'un catalogue d'horticulteur.

Les vastes centres commerciaux de Rotterdam et d'Amsterdam rappellent d'ailleurs ce que les Pays-Bas doivent au commerce et à la culture : l'un tout retentissant de la jeune force de sa résurrection après la destruction brutale que le douloureux monument de Zadkine rappelle avec une puissance d'évocation presque insoutenable ; l'autre dans la sérénité désuète et charmante des façades de ses banques se succédant au rythme lent des luxueux bateaux plats qui parcourent les plus beaux canaux qu'un Hollandais puisse imaginer.

Le ciel est sans un nuage ; une brume venant de la mer, au ras des toits, couvre la ville en quelques minutes : elle partira comme elle est venue.

Dans la longue file des cars qui, à travers l'étonnant miracle de ces terres conquises sur l'eau, ramènent un millier d'architectes à Scheveningen et à La Haye, les Chinois continuent de sourire, les Sud-Américains, au verbe impétueux, de discourir en espagnol avec quelques Suisses polyglottes, les Anglais de méditer, les Russes de mesurer la tâche qui les attend à Moscou où,

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

pour la Suisse romande

LIVRETS D'ÉPARGNE
2½ %

OBLIGATIONS DE CAISSE
2½ % à 3 ans
2¾ % de 4 à 8 ans

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
en 1er rang

Pour tous renseignements s'adresser à
l'UNION DE BANQUES SUISSES
Genève - Lausanne - Vevey - Montreux
La Chaux-de-Fonds - Fribourg - Fleurier

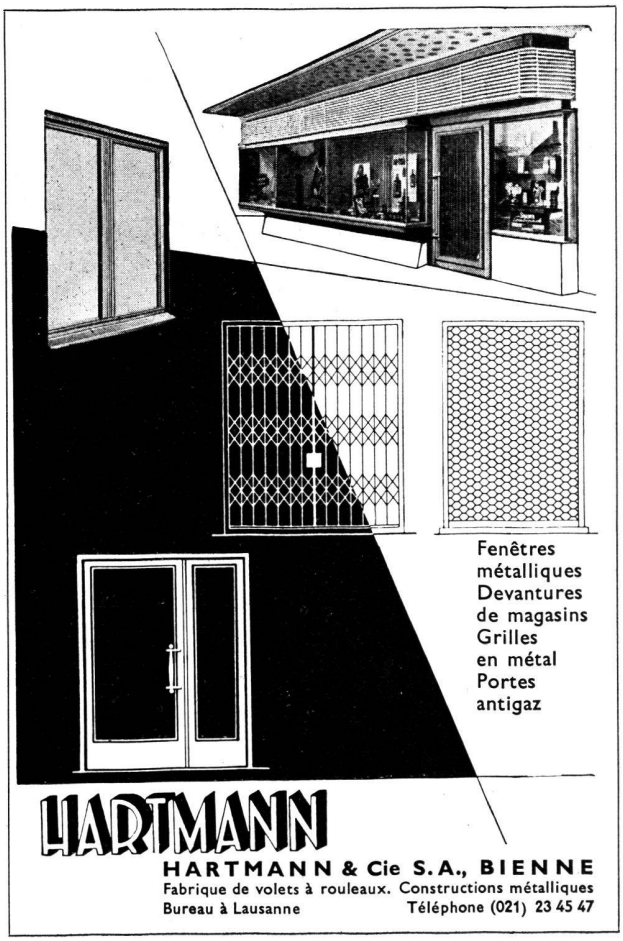

dans deux ans, ils ont invité le prochain congrès. Quant aux deux cents Français, ils ont l'air d'être six cents.

Plus universelle qu'aucune autre organisation de même nature, forte de la cohésion réelle de tous les architectes qui, autour du monde, exercent pourtant leur métier de façons fort diverses, l'Union internationale des architectes a derrière elle, déjà, des travaux considérables ; sa collaboration avec les instituts spécialisés des Nations Unies se développe de jour en jour ; sa vitalité est remarquable. Ceux qui viennent de rentrer de La Haye en gardent l'impression saisissante en même temps qu'ils savent gré aux architectes néerlandais de la peine qu'ils ne se sont pas épargnée. Parmi eux, le plus grand mérite revient à MM. J. H. van den Broek, président du congrès, A. J. van der Steur, président du Comité d'organisation, J. Wils, commissaire général, et A. M. Key, secrétaire du congrès. Que les autres me pardonnent de ne pouvoir citer chacun ! *Jean-Pierre Vouga.*

LE CRÉDIT MÉNAGER

Solution nouvelle

Le crédit a mauvaise presse. Sous certaines conditions, il faut cependant reconnaître qu'il peut rendre de grands services, si celui qui en use a une vue réaliste de son budget et sait équilibrer ses dépenses.

Comme l'écrit Claude Jan dans *Coopération-Habitation :* « ... Pour que le crédit soit profitable, d'une part, au consommateur et, d'autre part, ne soit pas nuisible au vendeur, il faut qu'il soit *bon marché et honnête.* Une organisation rationnelle du crédit est nécessaire pour que ce système soit valable.

» A cet égard, les Etats-Unis ont mis au point un crédit à la consommation intéressant pour tous, parce qu'il est établi sur une grande échelle. Ce n'est pas le fabricant qui s'occupe lui-même du crédit consenti à ses clients, mais l'une des nombreuses sociétés spécialisées dans les paiements échelonnés.

» En France, c'est Dufayel qui instaura le crédit au début du siècle. Partie de l'ameublement, la « vente à tempérament » s'est étendue par la suite à d'autres secteurs. Actuellement, un certain nombre de grands magasins pratiquent le crédit, ainsi que des fabricants d'appareils ménagers, de radio, de télévision... En principe, l'achat se règle par moitié au comptant, le solde étant dû en six mois environ.

» Mais il faut, en matière de crédit, savoir se méfier du calcul de l'intérêt. Un fabricant qui fait une publicité tapageuse pour arracher des commandes à crédit peut vouloir se rattraper, malhonnêtement, par des intérêts à un taux prohibitif... »

Parmi les organisations sociales de crédit, en France, citons :

L'*Union coopérative d'approvisionnement*, dépendant de la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'H.L.M. (habitations à loyer modéré), qui a été créée en vue de faciliter aux habitants des immeubles coopératifs l'achat d'équipements électro-ménager (machines à laver, à repasser, réfrigérateurs, cuisinières, aspirateurs, etc.). Ce matériel ménager est vendu avec une remise de 10 à 20 % et l'acquéreur peut solliciter un crédit de trois, six, neuf ou douze mois.

Dans le secteur coopératif, l'*Union coopérative de crédit ménager* accorde aux coopérateurs des crédits

GARDY

pour l'architecture d'aujourd'hui...

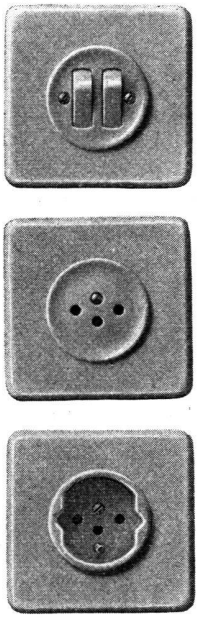

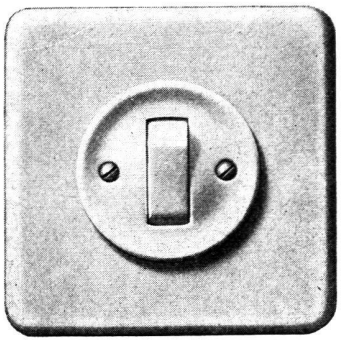

le nouvel interrupteur à bascule est équipé d'une fixation élastique supprimant tout réglage de la manette.

GARDY S. A. GENÈVE

Représentant général :
ELECTRO-MATERIEL S.A.
Lausanne, Genève, Lugano, Bâle, Berne, Zurich.

CHAUFFAGE
Toutes applications
ÉTUDES - DEVIS - CONSEILS
sans engagement

E. SCHMUTZ
Ch. du Martinet - **LAUSANNE** - Tél. 24 14 14

Tous combustibles
Bois - Charbons

HUILE DE CHAUFFAGE

toutes qualités, aux meilleures conditions

Société coopérative de consommation
de Lausanne et environs
● 9, avenue de Beaulieu ●
Renseignements à notre service des combustibles - Tél. 24 47 61